

Avis aux étudiants de la 2^{ème} année admis par dérogation

Les étudiants admis par dérogation en 2015/2016, et concernés par les rattrapages en S2, sont appelés à passer leurs rattrapages avec les étudiants de la 1^{ère} année pendant la semaine du 12/06/2017 au 17/06/2017 selon le planning des rattrapages qui sera affiché sur le site.